

libheros

Le héros des soins à domicile

“

Je suis constamment préoccupée par l'amélioration du système de santé en France tant pour les patients que pour les professionnels de santé. C'est pour cela qu'à travers libheros, je souhaite accompagner et valoriser les professionnels de santé libéraux en leur donnant accès à des services et solutions innovants !

”

Florence HERRY - infirmière et fondatrice de libheros

libheros, le n°1 des soins à domicile

Vous aussi, devenez des héros !

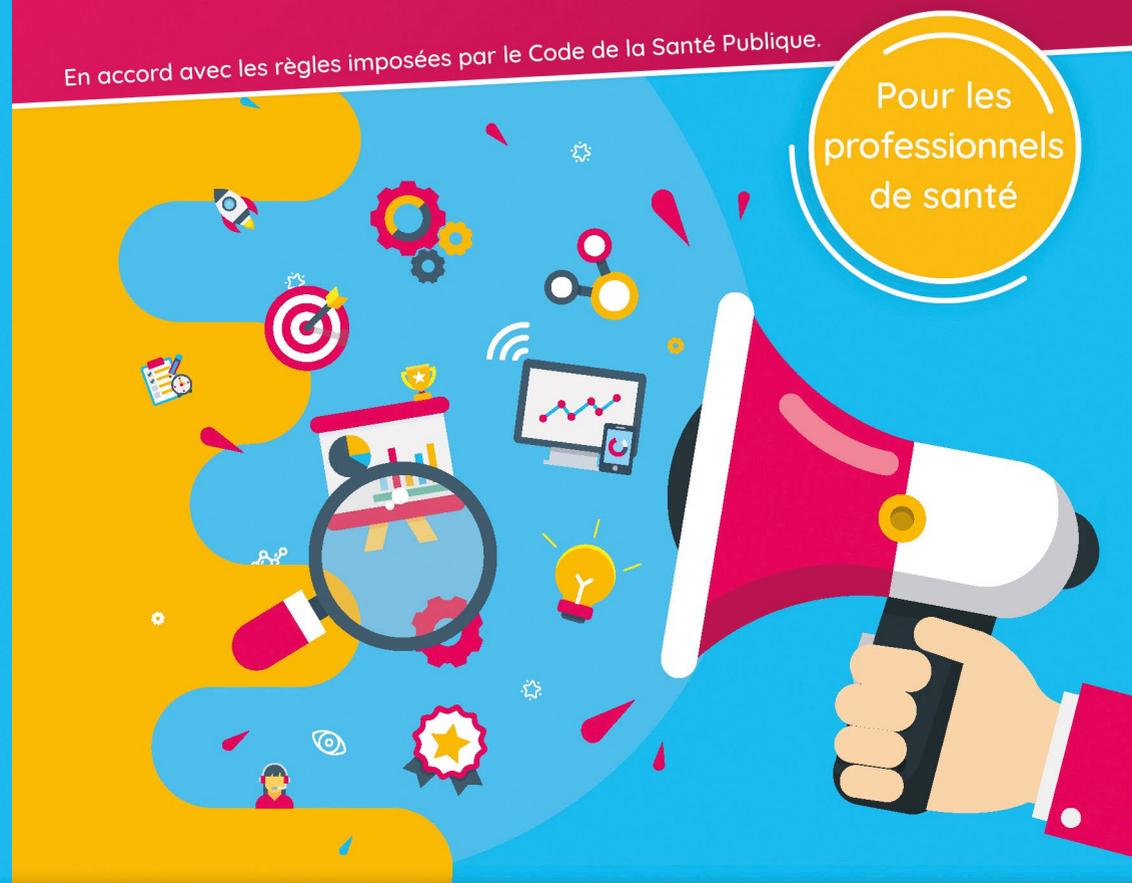
contact@libheros.fr

<https://libheros.fr>

Les 7 conseils incontournables pour gagner en visibilité en libéral

En accord avec les règles imposées par le Code de la Santé Publique.

Pour les
professionnels
de santé



libheros

Table des matières

1 Un mot de Florence Herry,
fondatrice de libheros

3 Infographie : Les sept commandements
pour améliorer votre visibilité

6 Le numérique : outil incontournable de votre
quotidien de professionnel de santé

10 Chapitre 1 : Créez votre page Google MyBusiness

14 Chapitre 2 : Personnalisez votre
messagerie vocale

16 Chapitre 3 : Ouvrez un compte LinkedIn

20 Chapitre 4 : Développez votre site internet

24 Chapitre 5 : Imprimez vos cartes de visite

28 Chapitre 6 : Diversifiez vos soins

32 Chapitre 7 : Intégrez un réseau professionnel

36 Conclusion

38 Sitographie

Un mot de Florence Herry, fondatrice de libheros

Nous l'avons tous remarqué, durant les dix dernières années, le progrès technologique et sa diffusion au sein de la population ont drastiquement modifié nos modes de vie et notre façon de penser, y compris lorsqu'il s'agit de la santé.

73%¹ des Français sont aujourd'hui équipés d'un smartphone et la grande majorité des patients à l'hôpital l'utilise pour rechercher des informations sur leur pathologie, comprendre leurs soins et organiser leur sortie d'hôpital en recherchant par exemple un infirmier à domicile.

En tant que professionnel de santé exerçant à domicile, comment s'assurer que vous serez visible de vos potentiels patients ou des établissements de santé lors de leur recherche, tout en respectant le code de déontologie de votre profession ?

En tant qu'infirmière ayant exercé à la fois à l'hôpital et à domicile j'ai créé libheros (libheros.fr), la première plateforme en ligne de mise en relation entre patients et professionnels de santé exerçant à domicile.

Pourquoi ? Deux constats : d'un côté la difficulté pour les patients et leurs proches d'organiser leurs soins à domicile, et de l'autre le manque d'outils numériques adaptés aux professionnels de santé exerçant à domicile. En effet, il y a beaucoup de solutions en e-santé créées pour des médecins mais très peu sont adaptées pour les autres professions en santé, et notamment celles exerçant à domicile.

Dans une volonté continue de valoriser et d'accompagner les héros des soins à domicile, l'équipe libheros travaille au quotidien pour vous aider dans la mise en place de votre communication auprès du grand public et de votre écosystème. C'est pourquoi nous avons créé ce livre blanc dans lequel nous vous proposons 7 conseils essentiels pour booster votre visibilité en vous appuyant tant sur des outils technologiques actuels que sur de plus classiques, tout en préservant le lien humain avec le patient. Créez ainsi votre première impression attractive et rassurante auprès de vos patients et des acteurs de votre écosystème.

Par ailleurs, sachez que tous nos conseils sont en totale adéquation avec les règles imposées par le Code de la Santé Publique.

Notez que ce livre blanc est initialement rédigé pour les infirmiers libéraux exerçant à domicile, mais nos conseils restent applicables pour les autres professionnels de santé libéraux.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Héroïquement vôtre,

Florence



Infographie

Les sept commandements pour améliorer votre visibilité

Parce que vous êtes beaux, nous avons envie que l'on vous voit !

1 CRÉEZ VOTRE PAGE GOOGLE MYBUSINESS

Grâce à la fiche Google My Business, apparaissez en toute légalité quand des patients recherchent un cabinet dans votre ville.

[Je découvre comment faire !](#)



2 PERSONNALISEZ VOTRE MESSAGERIE VOCALE

« Bonjour, vous êtes bien sur le répondeur de Delphine Dupont, infirmière à domicile. Je ne suis pas disponible pour le moment. Vous pouvez me rappeler plus tard ou prendre RDV directement avec moi sur libheros.fr. A bientôt ! »

3 OUVREZ UN COMPTE LINKEDIN

Faites-vous connaître des autres professionnels de santé ! Créez une page LinkedIn en y indiquant votre parcours professionnel ainsi que vos spécialités et un moyen de contact.

[Je découvre comment faire !](#)



4 DEVELOPPEZ VOTRE SITE INTERNET

L'équipe libheros peut créer un site internet adapté à votre métier dans le respect de la charte internet et du code de déontologie de votre profession.

[Je découvre un exemple !](#)



5 IMPRIMEZ VOS CARTES DE VISITE

Idéales à laisser à vos patients ou à remettre aux membres de votre réseau.

Vous pouvez facilement créer vos propres cartes.

[Je découvre mes modèles !](#)



6 DIVERSIFIEZ VOS SOINS

Menez des actions différenciantes avec des partenaires pour rester à la page : actions de prévention, télé médecine...



7 INTEGREZ UN RESEAU PROFESSIONNEL

Rejoignez un réseau d'acteurs de santé pour assurer votre visibilité et le lien auprès des hôpitaux, des PSAD ou des médecins, comme le [réseau libheros PRO](#).

[Je découvre ce réseau gratuit !](#)

PLUS PERSONNE NE PEUT VOUS MANQUER !

Le numérique : outil incontournable de votre quotidien de professionnel de santé

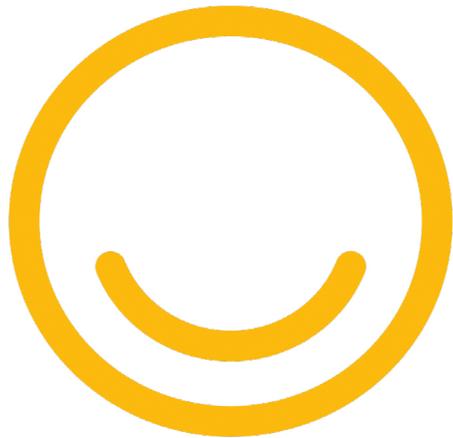
L'accès à l'information en santé simplifié

Plus de 260 000 applications mobiles touchant de près ou de loin à la santé existent actuellement², dont certaines d'entre elles sont conçues spécialement pour faciliter le quotidien des professionnels de santé. L'accès à la formation est également aussi facilité par l'apparition de nouveaux formats comme des MOOCs (*Massive Open Online Course* : il s'agit d'un cours diffusé sur Internet).

Cependant, tant pour les patients que pour les professionnels de santé, il est important de noter que si l'accès à l'information est facilité quantitativement sur d'innombrables sites, elle n'est malheureusement pas toujours de qualité. Ainsi les patients lisent parfois des informations erronées et développent des idées fausses sur leur pathologie ou leurs soins. En tant que professionnels de santé vous avez un rôle important dans la mise en garde de vos patients mais aussi quand cela est possible la clarification des informations collectées par vos patients.»

Les soins faciles d'accès

Dans le domaine de la santé, la possibilité de prendre rendez-vous en ligne avec un professionnel de santé est importante et ne cesse de croître, à savoir : fin 2017, 72% des Français souhaitent pouvoir prendre leurs rendez-vous médicaux en ligne³. Pourquoi ? Plus besoin d'appeler des cabinets jusqu'à trouver quelqu'un qui réponde au téléphone et qui soit disponible. Les patients peuvent ainsi directement prendre rendez-vous en ligne, 24h/24 et 7j/7. C'est une des raisons pour laquelle en 2017, 33% des Français ont eu recours à cette méthode pour leurs rendez-vous médicaux⁴. La prise de rendez-vous en ligne concerne aujourd'hui tous les professionnels de santé, y compris ceux exerçant à domicile grâce à de nouvelles solutions telles que libheros, spécialisée dans l'organisation des soins à domicile.



Une visibilité digitalisée

Les Français sont aujourd'hui plus que jamais connectés, équipés d'ordinateurs (81%) et de smartphones (73%)¹ qu'ils utilisent au quotidien. Internet permet aux utilisateurs d'accéder rapidement et facilement à tout type d'information, notamment en santé. Besoin d'un-e infirmier-e ? En deux secondes, grâce à une recherche sur un moteur de recherche comme Google, on trouve la liste des infirmiers près de chez soi. Ceci signifie que les professionnels de santé doivent également prendre ce virage digital et être visibles sur Internet pour s'adapter aux nouveaux usages des patients : ne ratez pas le train digital !

De nouveaux types de soins

Les évolutions technologiques font également émerger l'apparition de nouveaux types de soins, comme par exemple les soins à distance grâce à la télémedecine (téléconsultation, téléassistance...) et l'accompagnement thérapeutique des patients. Si ces méthodes sont actuellement encore en expérimentation en France, elles modifieront néanmoins le domaine de la santé tel qu'il est aujourd'hui, y compris le rapport au patient et le rôle des infirmiers.

Une communication interprofessionnelle modifiée

Que ce soit par l'apparition des réseaux sociaux ou des réseaux professionnels, la communication entre professionnels de santé se trouve aussi bouleversée. En effet, de nombreux groupes Facebook rassemblent les professionnels de santé par région, par métier etc. De même, le réseau professionnel LinkedIn facilite la mise en relation entre les acteurs de l'écosystème de santé, ou encore les groupes WhatsApp créés par les professionnels d'un même quartier ou d'une même commune. Enfin d'autres réseaux tel que le réseau libheros (libheros.fr/pros/reseau/) améliore le dialogue entre professionnels de santé en leur permettant d'échanger de manière sécurisée. Avec ces outils, il est plus facile

aujourd'hui de trouver qui sont les différents acteurs qui vous entourent et avec lesquels il peut être bon d'entrer en contact.

Une législation adaptée

Si le digital modifie actuellement l'univers de la santé en France, il faut garder en tête que tous ces nouveaux outils et leur utilisation restent encadrés par des lois et des règles. Le Code de Santé Publique régit toutes les professions de santé et chaque profession détient son code de déontologie. Les Ordres de chaque profession en santé ont dû s'adapter à ces nouveaux modèles en créant par exemple des [chartes internet](#) ou des [recommandations pour l'usage des plateformes de services en ligne](#) pour les professionnels de santé. Chez libheros, nous avons à cœur de respecter l'ensemble de la législation en cours dans toutes les solutions que nous développons.

Chapitre 1 : Créez votre page Google MyBusiness

“Grâce à Google MyBusiness ta visibilité tu amélioreras”

Google MyBusiness est un outil gratuit qui permet à des entreprises, en l'occurrence votre cabinet, de gérer sa présence en ligne sur le moteur de recherche Google, ou sur la carte Google Maps. Cela aidera les patients à vous trouver, et leur donnera des informations pratiques sur votre activité, comme vos horaires de travail.

A quoi sert Google MyBusiness ?

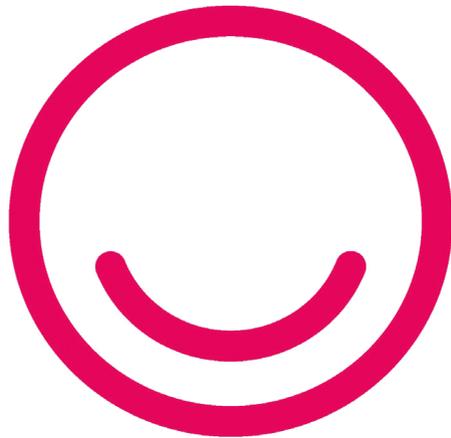
En vous installant en libéral, vous devenez votre propre société et il devient important de se faire connaître pour constituer votre patientèle, en particulier en étant visible sur Google. Ça tombe bien, Google MyBusiness est là pour vous aider ! L'idée est en effet de vous constituer une véritable carte de visite constituée de votre numéro de téléphone, votre adresse, votre e-mail, vos horaires ou encore d'un lien vers votre page professionnelle sur libheros.fr : <https://libheros.fr/infirmier/paris-75005/cabinet-de-xxx>

Installez-vous confortablement devant votre ordinateur et suivez les étapes ci-dessous pour mettre en place votre profil Google MyBusiness

En France, 91,5% des recherches sur internet sont faites sur Google⁵

Comment utiliser Google MyBusiness ?

Avant toute chose, notez que vous devrez avoir un compte Google, une adresse email Gmail, ou vous en créer une gratuitement (pour ce faire cliquez sur ce [lien](#))



Comment utiliser Google MyBusiness ?

1 - Obtenir ma fiche d'établissement

Votre fiche d'établissement est la fiche de votre cabinet.

Si vous êtes installé-e depuis quelque temps, il est probable que Google ait déjà créé automatiquement une fiche pour votre établissement. Cette fiche a peut-être même déjà contribué à augmenter votre patientèle à votre insu !

Pour le savoir, recherchez sur Google Maps en tapant par exemple "infirmier adresse-de-votre-cabinet" ou « votre-nom infirmier votre-ville » et vous trouverez alors votre fiche d'établissement qui vous attend, orpheline !

Il ne vous reste alors plus qu'à :

- 1 Cliquer sur « Revendiquer cet établissement »
- 2 Confirmer que vous êtes autorisé-e à le gérer
- 3 Réceptionner un courrier postal envoyé par Google

à l'adresse indiquée

4 Entrer le code d'accès qu'il contient dans votre interface d'administration de cet établissement sur Google MyBusiness (vous pouvez y accéder en allant sur google.com/business/)

Si vous venez de vous installer, vous devrez certainement créer votre fiche d'établissement.

Pour cela, rendez-vous sur [Google MyBusiness](https://google.com/business/), cliquez en haut à droite sur "Commencer" et suivez tranquillement les étapes de déclaration de votre cabinet.

libheros sur Google MyBusiness

The screenshot shows a Google MyBusiness profile for 'Lib-Héros'. At the top, there are two photos: one of two people talking and another of the exterior of the building. Below the photos, the business name 'Lib-Héros' is displayed, along with a 4.8-star rating and 117 reviews. The address is '28 Rue Beaubourg, 75003 Paris'. The hours are listed as 'Ouvert 24 h/24'. The phone number is '09 81 61 45 50' and the website is 'libheros.fr'. There are buttons for 'Site Web', 'Itinéraire', and 'Enregistrer'. A 'Poser une question' button is also visible.

2 - Compléter ma fiche d'établissement

Votre fiche d'établissement est idéale pour fournir à votre patientèle potentielle toutes les informations dont elle a besoin pour vous contacter dans les meilleures conditions. Une fois connecté-e à votre compte Google MyBusiness, vous arrivez sur la page d'accueil. Rendez-vous sur l'onglet "Infos" (cf page 13) pour modifier les informations importantes :

- 1 Le nom de votre cabinet
- 2 La catégorie de votre établissement : "Cabinet infirmier"
- 3 Son adresse : vous pouvez ajouter des lignes de complément d'adresse, déplacer le marqueur de votre cabinet sur la carte et surtout indiquer votre périmètre d'intervention à domicile
- 4 Beaucoup de gens ignorent que les cabinets d'infirmiers libéraux assurent une permanence le weekend et les jours fériés ! Précisez-le bien grâce aux champs "horaires" et "horaires spéciaux"
- 5 Votre site web : si vous n'en avez pas, **demandez-nous de vous en créer un !** Si vous êtes sur libheros indiquez l'URL de votre page sur libheros.fr à partir de laquelle on peut prendre rendez-vous avec vous, du type : <https://libheros.fr/infirmier/lyons-69002/prenom-nom>
- 6 Une photo de l'intérieur ou de l'extérieur de votre cabinet, de votre plaque professionnelle ou encore de votre caducée

exemple du cas libheros

Lib-Héros
28 Rue Beaubourg
75003 Paris

1 Lib-Héros
2 Service de soins à domicile
3 28 Rue Beaubourg 75003 Paris
4
5 Site Web
https://libheros.fr
URL pour prendre rendez-vous
https://libheros.fr
6 Ajouter des photos

Adresse
Indiquez une adresse précise pour que l'établissement s'affiche au bon endroit sur Google.
Adresse postale
28 Rue Beaubourg
Code postal
75003
Ville
Paris

3 - Ma fiche est créée : que faire ?

Faites une recherche sur Google en tapant par exemple « infirmier adresse-de-votre-cabinet » ou “votre-nom infirmier votre-ville” dans la barre de recherche et vérifiez que votre fiche apparaît bien.

Remarquez que votre fiche dispose d'une section « Questions et réponses ». Google permet désormais aux internautes de poser des questions sur votre cabinet. Si vous recevez des questions, vous serez averti-e par message sur l'adresse mail avec laquelle vous avez créé votre compte Google MyBusiness. Si vous recevez une question, n'hésitez pas à y répondre rapidement ! »

Ce qu'il ne faut pas faire :

Ne pas respecter le code de déontologie de votre profession (pour rappel vous trouverez [ici celui des infirmiers](#)) ! Par exemple :

- Payer pour que votre fiche apparaisse en tête des recherches (ce serait considéré comme de la publicité), par exemple avec l'outil Google AdWords.
- Indiquer des informations erronées ou non-factuelles ainsi que des photos qui ne respectent pas les règles du code de déontologie de votre profession.

Chapitre 2 : Personnalisez votre messagerie vocale

“ Ta messagerie vocale tu personnaliseras ”

Pourquoi une messagerie vocale adaptée ?

La messagerie vocale est un élément à ne pas négliger ! Les patients aiment le lien humain, tout comme vous, et avoir une véritable personne au téléphone les rassure. De fait, le téléphone reste aujourd'hui l'outil de communication le plus utilisé entre patients et professionnels de santé à domicile.

Afin de pouvoir prendre votre patient en charge rapidement et dans les meilleures conditions, pourquoi ne pas indiquer dans votre messagerie vocale que vous êtes sur libheros.fr et le cas échéant qu'il y a la possibilité de prendre rendez-vous avec vous en ligne ?

Vos patients pourront ainsi directement faire une demande de prise en charge en ligne, sans avoir à attendre le moment où vous êtes tous les deux disponibles. Surtout n'oubliez pas de sourire au téléphone ! Votre message sera la première impression que le patient aura de vous, il faut qu'elle soit bonne !

Astuce : Veillez par ailleurs à ce que votre boîte de messagerie ne soit pas pleine pour que tout nouveau patient puisse vous contacter sans encombre.

C'est simple, rapide et efficace !

Soyez souriant, articulez et prenez votre temps au téléphone : c'est la première impression que le patient aura de vous !

Exemples de messagerie :

Infirmiers : « Bonjour, vous êtes bien sur le répondeur de ...[Prénom Nom], infirmier-e à domicile à ... [Ville]. Je ne suis pas disponible pour le moment. N'hésitez pas à me laisser vos coordonnées, ou bien à prendre un RDV avec moi directement sur libheros.fr.
Merci beaucoup et à bientôt ! »

Infirmiers en congés : « Bonjour, vous êtes bien sur le répondeur de ...[Prénom Nom], infirmier-e à domicile à [Ville]. Je suis actuellement en congés du .../.../... au .../.../...
Pour trouver un-e infirmier-e durant cette période, vous pouvez vous rendre sur libheros.fr, où vous trouverez facilement un infirmier pour vos soins.
Merci pour votre compréhension et à bientôt ! »

Infirmiers en congés qui recommandent quelqu'un : « Bonjour, vous êtes bien sur le répondeur de ...[Prénom Nom], infirmier-e à domicile à [Ville]. Je suis actuellement en congés du .../.../... au .../.../... Besoin d'un soin durant cette période, vous pouvez prendre rdv avec...[Prénom Nom] sur libheros.fr.
Merci beaucoup et à bientôt ! »



Ce qu'il ne faut pas faire :

- Ne pas avoir une voix enjouée
- Ne pas vous présenter : il faut que les patients sachent qu'ils n'ont pas fait un faux numéro
- Avoir une boîte de messagerie vocale saturée

Chapitre 3 : Ouvrez un compte linkedIn

“ Sur LinkedIn ta visibilité tu augmenteras ”

Qu'est-ce que LinkedIn ?

LinkedIn ([linkedin.com](https://www.linkedin.com)) est le réseau professionnel le plus répandu aujourd'hui : il compte en effet plus de 500 millions de membres exerçant dans plus de 170 secteurs d'activités à travers plus de 200 pays⁶ !

Alors n'attendez plus et créez un profil LinkedIn en y indiquant votre parcours professionnel, vos spécialités, un moyen de contact...

On peut dire aujourd'hui qu'il y a environ 4 ans, être sur LinkedIn était un critère de différenciation alors que ne pas l'utiliser de nos jours peut être un critère discriminant⁷.

Utilité de LinkedIn dans le domaine de la santé

Vous faire connaître des autres professionnels de santé ! LinkedIn peut vous permettre d'entrer en contact avec d'autres acteurs de votre secteur, afin d'échanger sur divers sujets professionnels (une question, une recommandation, une proposition...).

Pour un-e infirmier-e libéral-e qui débute ou qui souhaite s'installer par exemple, s'inscrire sur LinkedIn lui permettra de trouver peut-être un-e futur-e collaborateur-riche et donc un cabinet ou un-e remplaçant-e pour d'autre ! Par la suite, le fil d'actualité vous permet d'effectuer une **veille sur les actualités du monde de la santé** (ministère de la santé, influenceurs web en santé,...) ainsi que sur de nouvelles opportunités métiers afin de diversifier vos activités de soins au quotidien.

Comment créer son compte ?

Créer son compte sur LinkedIn est très simple ! Rendez-vous sur [linkedin.com](https://www.linkedin.com) et suivez ces quelques étapes qui vous prendront moins de cinq minutes :

1 Indiquez vos coordonnées

Entrez vos noms, prénoms, adresse mail, votre pays et votre région.

2 Complétez votre profil

Ajoutez une photo de profil professionnelle pour que l'on puisse vous reconnaître, une photo de couverture si vous le souhaitez et votre poste actuel. N'hésitez pas aussi à indiquer vos expériences, vos formations ainsi que vos compétences : un véritable CV en ligne !

3 Développez votre réseau

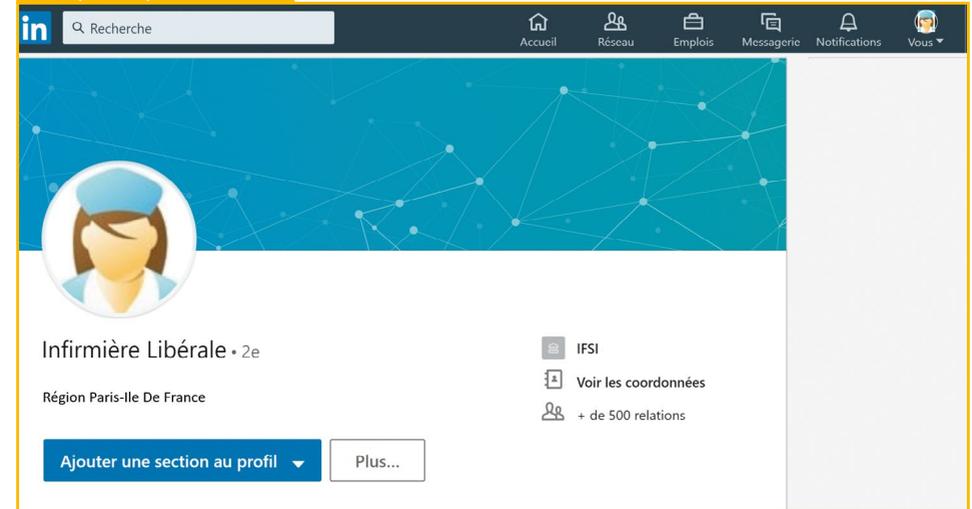
LinkedIn vous indiquera par où commencer pour développer votre réseau ! Vous pouvez commencer à chercher des relations, compléter votre profil ou encore trouver des experts ou secteurs à suivre pour être à jour dans leurs actualités.

4 Exploitez la richesse de LinkedIn

Explorez les actualités dans la rubrique « Accueil », développez votre réseau via la rubrique « Réseau », trouvez des opportunités professionnelles dans la rubrique « Emplois », consultez vos messages dans la rubrique « Messagerie », suivez vos notifications dans la rubrique « Notifications » et paramétrez votre profil en cliquant sur « Vous » !

Sur un réseau professionnel comme LinkedIn le but n'est pas d'y faire sa « publicité » mais de faire circuler l'information.

exemple de profil LinkedIn



Ce qu'il ne faut pas faire :

- Ne pas utiliser de photo de profil. Votre profil a 7 fois plus de chance d'être vu si vous en avez une.
- Utiliser une photo inadaptée. La photo LinkedIn doit être professionnelle et doit être fidèle à vous-même.
- Etre peu actif. Au contraire partagez et postez des statuts régulièrement afin de partager vos connaissances, vos besoins, vos attraits et succès professionnels.
- Ne pas indiquer d'anciennes formations ou expériences. Toutes vos activités sont importantes et peuvent compter. Ce sont parfois celles que vous ne soupçonnez pas qui feront la différence.
- Ne pas remplir le résumé. Nous vous conseillons de le compléter sur LinkedIn en vous présentant en tant que professionnel de santé exerçant à domicile.

Chapitre 4 : Développez votre site internet

“ Ton site internet tu concevras „

Aujourd’hui la majorité des patients font une recherche sur internet lorsqu’ils ont besoin d’un-e infirmier-e. Allez à leurs devants en ayant un site internet.

Que mettre sur son site web ?

Présentez-vous à vos patients, donnez-leur les informations essentielles concernant votre cabinet : adresse, contacts, horaires et jours d’ouverture, vos disponibilités pour des soins à domicile. Attention à respecter la charte internet de l’Ordre qui encadre le contenu des sites internet de votre profession.

> Boîte charte internet

Pour les infirmiers, il est autorisé par l’Ordre National d’avoir un site internet, cependant son contenu est réglementé. Si vous avez un doute pour votre page web jetez un coup d’œil à la [charte internet](#) publiée en octobre 2017 par l’Ordre National des Infirmiers.

« Sont autorisées les mentions suivantes :

- Les noms, prénoms de l’infirmier-e
- L’adresse professionnelle
- Le titre de formation permettant à l’infirmier-e d’exercer sa profession
- Le numéro d’inscription
- Les noms et prénoms des collaborateurs avec leur accord
- La photographie du titulaire du site internet (selon les normes en vigueur pour les papiers d’identité)



- Alain, professionnel de santé, héros libheros -
A trouvé un associé pour son cabinet grâce à LinkedIn.

- Les langues parlées
- La situation conventionnelle
- Un lien renvoyant au site public de l'Ordre des infirmiers.
- Les coordonnées personnelles sont exclues des mentions autorisées. »⁹

Tenez votre site à jour

Si vous changez de numéro de téléphone, d'horaires de tournée ou d'horaires d'ouverture de votre cabinet, ou que vous êtes en congés, n'oubliez pas de le signaler sur votre site web.

N'hésitez pas non plus à informer vos patients sur les campagnes de vaccination, les actions en santé dans votre ville, etc. Cela renforcera votre lien avec eux et améliorera votre référencement naturel.

Innovez et proposez la prise de rendez-vous en ligne

Imaginez (cela vous est certainement déjà arrivé), vous êtes en plein soin et un nouveau patient vous appelle pour prendre rendez-vous. Plus besoin de vous interrompre pour lui répondre si le patient peut prendre rendez-vous en ligne directement avec vous sur votre site web, grâce notamment à libheros PRO (pro.libheros.fr) !

Vous n'avez pas encore de site web ?

Il existe aujourd'hui de nombreuses solutions qui permettent de créer son site web rapidement et facilement (Wix, SquareSpace, Orson...) Si vous n'avez pas envie de vous lancer dans la création d'un site vous-même, libheros a pensé à vous !

Découvrez l'offre pack digital associée à libheros PRO : nous vous créons un site web personnalisé. Rendez-vous sur notre page dédiée (libheros.fr/pros/tarifs/) pour en savoir plus, et contactez-nous pour que nous créons ensemble le site que vous désirez.

Pour rappel, les sites créés par notre équipe :

- 1 Respectent le code de déontologie des infirmiers ainsi que la charte internet, que vous pouvez consulter [ici](#)
- 2 Contiennent, si vous le souhaitez, un module de prise de rendez-vous en ligne libheros sécurisé pour vos patients
- 3 Vous permettent de publier une actualité par mois : annoncez par exemple à vos patients que vous partez en congés !
- 4 Sont adaptés aux smartphones, ordinateurs et tablettes
- 5 Bénéficient du référencement gratuit (naturel) des moteurs de recherche pour que vous apparaissiez lors des recherches des patients

Attention : l'Ordre National des Infirmiers vous impose de déclarer la création d'un site internet auprès de lui. N'oubliez donc pas de le faire. Vous devez envoyer une déclaration écrite au conseil départemental ou interdépartemental au tableau duquel vous êtes inscrit.

Vous avez déjà un site web ?

N'hésitez pas à rajouter notre module de prise de rendez-vous en ligne libheros sur votre site ! Les patients pourront désormais prendre rendez-vous avec vous, sans quitter votre site internet.

Petit conseil, une fois que vous avez un site, n'oubliez pas de le renseigner sur votre page Google MyBusiness (*cf chapitre 1*), cela améliorera encore votre visibilité !

En 2017, 33% des internautes ont déjà utilisé un site de prise de rendez-vous médical³

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Mettre sur votre site des soins qui ne relèvent pas votre compétence
- Mettre de la publicité sur votre site web
- Utiliser un pseudonyme dans votre l'adresse de votre site web (URL)
- Ne pas prendre soin de la mise en page de votre site web - notamment sur mobile

Chapitre 5 : Imprimez vos cartes de visite

“Des cartes de visite tu imprimeras,,

Comme vous le savez, il est essentiel d'aller à la rencontre de votre patientèle ainsi que des professionnels de santé autour de vous. Faites leur connaissance et laissez-leur votre carte de visite, afin qu'ils pensent à vous à l'avenir ! Le bouche à oreille sera votre meilleur allié.

Vous n'avez pas encore de carte de visite ?

Vous pouvez créer, personnaliser et commander en ligne très rapidement vos cartes de visite ! [Vistaprint](#), [cartedevsite.com](#) ou encore [imprimboutique.com](#) sont des sites qui proposent des modèles conçus pour les professionnels de santé que vous pouvez personnaliser.

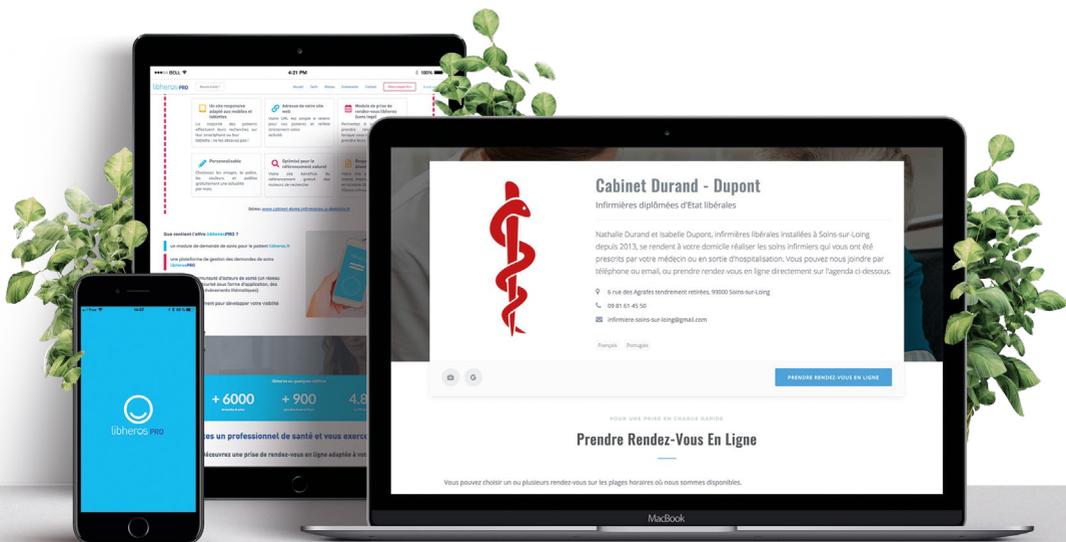
Pourquoi une carte de visite ?

Avec un design spécialement conçu pour les infirmiers, les patients pourront facilement la reconnaître et penseront tout de suite à vous en cas de besoin ! Pensez à soigner la présentation de votre carte de visite et n'hésitez pas à passer un peu de temps à la créer : c'est la première impression que vous donnerez !

Que mettre sur une carte de visite ?

Pour qu'elle soit efficace, ne mettez que l'essentiel sur votre carte de visite. Nos conseils :

- 1 Un fond professionnel : choisissez un modèle qui rappelle votre profession (caducée, dessin d'infirmier, couleurs claires...)



- 2 Un en-tête bien visible : le nom de votre cabinet
- 3 Rappelez votre profession : si ce n'est pas indiqué dans le nom de votre cabinet, précisez que vous êtes un cabinet infirmier
- 4 Indiquez vos coordonnées : votre nom et prénom, vos informations de contact (adresse de votre cabinet, numéro de téléphone fixe et/ou mobile, adresse email)
- 5 En plus, indiquez l'adresse URL de votre site web si vous en avez un, éventuellement vos horaires d'ouverture de cabinet et vos horaires de tournée

exemple de carte de visite santé



> [Boîte Code de Santé Publique](#)

L'article R.4312-69 du code de santé publique reprend les informations à indiquer sur une carte de visite : « ses noms, prénoms, titres, diplômes et, le cas échéant, lieu de délivrance, certificats ou attestations reconnus par le ministre chargé de la santé, adresse et téléphone professionnels et horaires d'activité »

A qui puis-je donner ma carte ?

Vous le savez, vous n'avez pas le droit de faire de la publicité, mais vous pouvez donner votre carte de visite :

- 1 A vos patients et aux professionnels de santé autour de vous
- 2 Aux pharmaciens autour de votre cabinet
- 3 Aux hôpitaux (n'oubliez pas que de nombreux patients sortant de l'hôpital ont une prescription pour des soins infirmiers)
- 4 Aux SSIAD (service de soins infirmiers à domicile), aux HAD (hospitalisation à domicile) ou autres structures de soins qui peuvent avoir besoin de vous

Plus les personnes autour de vous vous connaîtront, plus ils vous feront confiance et vous recommanderont ou penseront à vous quand ils auront besoin d'un-e infirmier-e.

La prise en charge de vos patients comprend non seulement les soins que vous effectuez mais également la relation de confiance que vous instaurez avec eux et leur entourage !

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Mettre trop d'informations (soins réalisés ou non réalisés, expériences...), car ce n'est pas un CV
- Avoir une carte trop neutre qui ne rappelle pas du tout votre profession (il faut que le patient ou le professionnel de santé la reconnaisse en la voyant)
- Écrire des phrases ou des paragraphes
- Mettre des informations non autorisées par le Code de la Santé Publique
- Faire de la publicité : ne donnez pas votre carte aux commerces environnants. Sachez que le code de déontologie des infirmiers mentionne aussi que « la distribution massive de cartes de visite dans les mairies, les bureaux de poste et les pharmacies » est considérée comme de la publicité.

Chapitre 6 : Diversifiez vos soins

“ Tes soins tu diversifieras „

En menant des actions différenciantes, faites-vous connaître de nouveaux patients et de nouveaux partenaires. Utilisez Internet pour diversifier vos soins et votre patientèle.

Les patients de moins de 50 ans passent principalement par Internet pour trouver un professionnel de santé. Si vous souhaitez rajeunir votre patientèle, optez pour la prise de rendez-vous en ligne ! Chez libheros, 80% des patients ont moins de 50 ans. Plus votre patientèle sera variée, plus les soins que vous ferez le seront aussi.

Chez libheros l'âge moyen des demandeurs de soins est de 32 ans.

Proposez des actions de soins au sein de votre cabinet

Proposez des actions de prévention auprès de vos patients, organisez des campagnes de vaccination. Vous pouvez aussi assurer des permanences de soin en cabinet entre votre tournée du matin et votre tournée du soir.

Participez à des actions de prévention extérieures

Les actions de prévention (vaccination, éducation...) sont souvent organisées et rémunérées par des organismes de l'écosystème santé (mutuelles, assurances, société e-santé, structures de soins, etc.). Les soins fournis lors de ces sessions sont alors des soins hors nomenclature. Mais en tant que professionnel de santé vous pouvez facturer votre intervention. N'hésitez pas à parler de ces actions à vos patients, cela peut également les intéresser !



- Claire, professionnel de santé, héros libheros -
A développé sa patientèle depuis qu'elle distribue ses
cartes de visites à ses patients !

Comment participer aux actions de prévention ?

En étant visible par les institutions qui les organisent ! Ayez une page web, tenez à jour votre compte Google MyBusiness, votre compte LinkedIn, rejoignez un réseau professionnel pour entrer en contact facilement avec les autres professionnels de santé autour de vous. Mais pas que...

libheros peut aussi être votre intermédiaire auprès de ces organismes pour participer aux actions de prévention. En effet, en ayant souscrit à libheros PRO, lorsqu'un de nos partenaires cherche à organiser une action de prévention près de chez vous, nous vous proposerons d'y participer et d'être rémunéré-e en conséquence.

Mettez-vous à la e-santé

Par exemple, aidez des patients isolés géographiquement à avoir un accès simple aux soins, sans avoir à perdre du temps en déplacements grâce à des actes de télémédecine⁹ (la téléconsultation, la télé-expertise, la télésurveillance, la téléassistance médicale et la régulation médicale)

L'exemple ÉTAPES : expérimentations de télémédecine pour l'amélioration des parcours en santé¹⁰

L'entrée des actes de téléconsultation et de télé-expertise dans le droit commun du remboursement par l'Assurance-Maladie a permis de développer des nouveaux actes pour les infirmiers dans le cadre de l'accompagnement thérapeutique (TSA).

Les infirmiers peuvent facturer le forfait TSA pour avoir effectué un accompagnement thérapeutique en libéral ou en centre de santé. La prestation TSA étant un acte prescrit, le professionnel de santé doit obligatoirement transmettre à la caisse la prescription médicale afférente en tant que pièce justificative.

Les actes de télésurveillance peuvent être pratiqués à condition d'avoir suivi une formation d'éducation thérapeutique des patients (ETP). Cette formation dure 4 jours et est accessible auprès de nombreux organismes de formation. Les infirmiers diplômés depuis 2012 en sont dispensés car la formation est incluse dans leur cursus.

Si vous êtes à la recherche d'une formation ETP, n'hésitez pas à nous en faire part !

Restez curieux et à l'écoute

Soyez à la recherche et à l'écoute de nouveautés. Allez voir les organismes de formation, tournez-vous vers des partenaires, récoltez des informations pour trouver de nouvelles actions sur le terrain.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- *Proposer en tant que professionnel de santé des soins ne relevant pas de vos compétences*
- *Ne pas se former : apprendre de nouveaux protocoles de soins ou de nouveaux modes de prises en charge vous ouvre des possibilités afin de diversifier votre activité*

Chapitre 7 : Intégrez un réseau professionnel

“Un réseau professionnel tu intégreras.”



- Antoine, professionnel de santé, héros libheros -
A participé à une journée de prévention
avec un partenaire de libheros.

Pourquoi faire partie d'un réseau ?

Pour entretenir de bonnes relations avec les professionnels de santé autour de vous : infirmiers, médecins, pharmaciens etc. Il faut aller leur parler, **apprendre à les connaître**, organiser ou participer à des « pots professionnels » **pour échanger facilement** ! N'hésitez pas en particulier à vous faire connaître des hôpitaux autour de chez vous, qui recherchent fréquemment des infirmiers libéraux à recommander à leurs patients sortants, ou encore à des PSADs (prestataires de santé à domicile) qui ont besoin de trouver des infirmiers libéraux pour effectuer les soins au domicile de leurs patients.

libheros Réseau : sécurisé dédié aux professionnels de santé

De nombreux réseaux sociaux (que vous connaissez sûrement) existent déjà et permettent de créer des groupes entre professionnels : groupes Facebook, discussions WhatsApp, forums sur des sites web... Mais attention même s'ils vous permettent d'échanger librement, ceux-ci ne sont pas sécurisés en données de santé.

Vous pouvez désormais aller encore plus loin en intégrant un réseau professionnel dédié au secteur de la santé et sécurisé en données de santé.

Rejoignez, libheros Réseau : il est gratuit !

=> rendez-vous sur <https://libheros.fr/pros/reseau/>

=> téléchargez l'application sur [l'App Store](#) ou sur [Google Play](#)



1 - Les atouts de libheros Réseau

Découvrir les partenaires de votre écosystème avec qui vous pouvez interagir et communiquer en toute sécurité

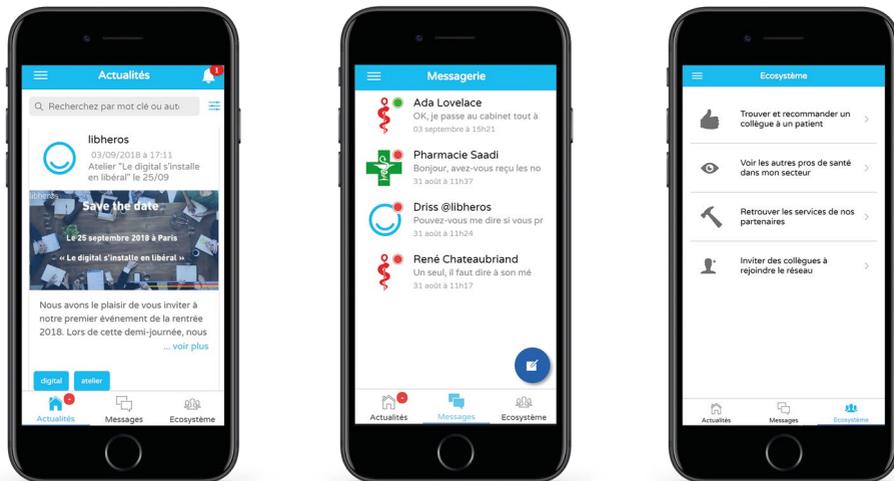
Vous faire connaître des autres professionnels de santé autour de vous, afin qu'ils puissent par exemple vous recommander à un patient

Recommander un professionnel de santé à un patient qui en recherche un

2 Je suis sur LinkedIn, est-ce que ça suffit ?

LinkedIn n'est pas un réseau exclusivement dédié aux professionnels de santé, il est ouvert à tout secteur d'activité. Il s'agit plus d'une vitrine et l'accès direct à des partenaires y est parfois laborieux. En revanche, sur un réseau professionnel adapté comme libheros Réseau vous pourrez trouver facilement de potentiels partenaires et échanger directement avec eux.

exemples de cas d'utilisation de libheros Réseau



avec libheros Réseau :

Vous avez un doute sur le soin à procurer à un patient ?
Posez la question directement au prescripteur ou à un collègue via la messagerie instantanée et sécurisée données de santé

Vous avez besoin des coordonnées précises d'un collègue ?
Allez sur sa fiche contact, vous y trouverez tout ce qu'il vous faut !

Vous vous installez dans un nouvel endroit ou souhaitez augmenter le nombre de vos relations professionnelles ? Faites une recherche dans notre annuaire et rajoutez des contacts !

C'est simple et facile d'utilisation !

Ce qu'il ne faut pas faire :

- *Confondre réseaux sociaux et réseaux professionnels : le secret médical n'est pas respecté sur les réseaux sociaux. Ne divulguez pas d'informations sur vos patients*
- *Ne pas soigner votre image : pour beaucoup de professionnels, le premier contact via un réseau professionnel est la première impression qu'ils se feront de vous. Faites en sorte qu'elle soit bonne !*

Echangez en toute sécurité avec les acteurs de santé de votre écosystème grâce à libheros Réseau

Conclusion

On parle souvent du digital et de l'impact qu'il a sur le monde de la santé. Parfois en bien, parfois en mal. Chez libheros, nous travaillons au quotidien pour apporter des solutions adaptées et efficaces, mais également des conseils et des services aux professionnels de santé. C'est dans ce contexte que nous avons créé ce livre blanc, afin de vous montrer ce que le digital peut vous apporter en tant que professionnel de santé tout en respectant le Code de la Santé Publique.

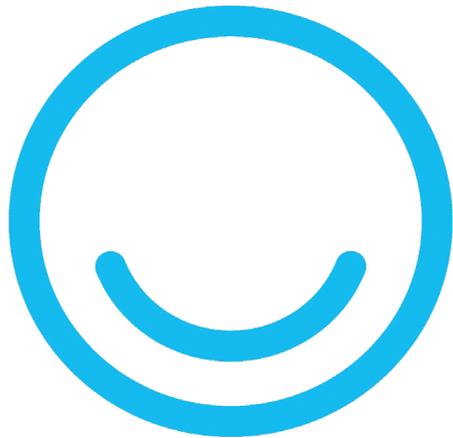
Grâce à ce livre blanc, vous l'aurez compris, il est facile, à travers seulement quelques actions simples et opportunités à saisir, d'être visible à la fois par vos patients et par les professionnels de votre écosystème.

N'oubliez pas de rester à l'écoute de nouvelles informations et faites-vous connaître ! Il n'est pas improbable que les conseils et les réglementations imposées par le Code de la Santé publique et par les Ordres évoluent dans les années à venir. De notre côté, nous nous engageons à nous tenir à jour pour vous faciliter la tâche : visitez régulièrement notre blog (blog.libheros.fr) et vous ne manquerez rien de l'actualité !

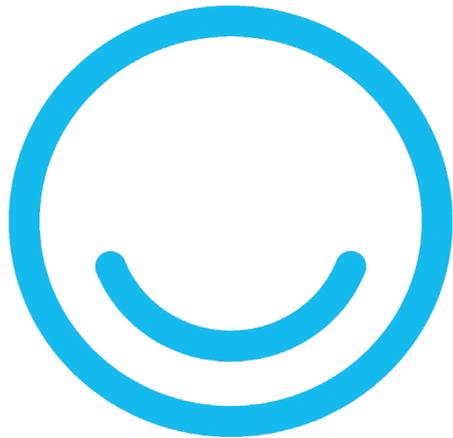
Nous espérons que ce livre blanc vous aidera dans la mise en place des sept démarches que nous vous proposons pour booster votre visibilité. Nous vous informons par ailleurs que nous pouvons vous accompagner dans chacune des solutions que nous vous avons proposées. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions !

Ensemble, faisons bouger les lignes de la profession.

À vous de jouer !



Sitographie



1. Thomas Coëffé. Baromètre du numérique 2017 : équipement, usages et compétences numériques des Français. <https://www.blogdumoderateur.com/barometre-numerique-2017-france/> publié le 28/11/2018. [consulté le 20/07/2018]
2. Andréa Bensaid. Ces défis que la e-santé doit relever pour se développer. <https://www.maddyness.com/2018/02/19/medtech-defis-e-sante/> publié le 19/02/2018 [consulté le 19/07/2018]
3. Etude Opinion Way réalisée pour La Poste fin 2017 « Les français et la e-santé » dans article E-santé : la transition numérique du secteur santé. <https://www.docapost.com/metiers/e-sante.> [consulté le 02/08/2018]
4. Anaïs Bouitcha. « Dupin Quotidien » : le succès des rendez-vous médicaux en ligne. <https://rnc.bfmtv.com/emission/dupin-quotidien-le-succes-des-rendez-vous-medicaux-en-ligne-1383413.html> publié le 28/02/2018. [consulté le 26/07/2018]
5. Thomas Coëffé. Chiffres Google - 2018. <https://www.blogdumoderateur.com/chiffres-google/> publié le 21/07/2018. [consulté le 20/07/2018]
6. Wikipedia. LinkedIn. <https://fr.wikipedia.org/wiki/LinkedIn> [consulté le 01/08/2018]
7. Libheros Augmenter sa visibilité grâce à LinkedIn. <https://blog.libheros.fr/professionnels-de-sante/augmenter-sa-visibilite-grace-a-linkedin> publié le 05/07/2018. [consulté le 01/08/2018]
8. Ordre National des infirmiers. Charte relative à la création de site internet par les infirmiers. https://www.ordre-infirmiers.fr/assets/files/000/publications/ONI_Charte%20Internet_3volets_231017.pdf [consulté le 20/07/2018]
9. Site web du Ministère des Solidarités et de la Santé <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/telemedecine/article/la-telemedecine> mis à jour le 22/02/2018.
10. Site web du Ministère des Solidarités et de la Santé <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/telemedecine/article/etapes-experimentations-de-telemedecine-pour-l-amelioration-des-parcours-en> mis à jour le 24/08/2018.

Contact

Suivez nous sur nos réseaux !

Facebook



Twitter



LinkedIn



libheros, le héros des soins à domicile !

libheros.fr

contact@libheros.fr

09 81 61 45 50